Mariage

**Guide pour préparer son mariage**

**Avant le Mariage**

Dès qu’un projet de mariage se fait sentir, les futurs époux doivent consulter la paroisse de leur choix dans un délai d’au moins 6 mois à un an avant le mariage. C’est la première étape avant de réserver la salle de noces ou toute autre démarche. Nous devons conjuguer toutes nos demandes et vérifier la disponibilité du ministre (Prêtre, diacre ou laïc engagé).

**Choix de l’église**

Par tradition, il était fréquent que le mariage se célébrait dans l’église de la paroisse d’origine de la future mariée. Aujourd’hui, c’est souvent dans la communauté de résidence qu’il se célèbre. Autrement, il faut vérifier dans la tierce paroisse des disponibilités.

**Préparation au mariage**

Ici au Québec, nous demandons que chaque couple s’inscrive à une session de préparation au mariage. Il existe différentes formes selon la disponibilité du couple : session de fin de semaine intensive, soirées, couple accompagnateur, etc. Vous trouverez ici le calendrier des sessions de cette année ainsi que d’autres informations : <https://www.ecdq.org/sacrements/mariage/sessions-de-preparation-au-sacrement-du-mariage/>

**Nécessité de la confirmation?**

Le mariage est un sacrement pour les inités à la foi chrétienne. Il est donc normal d’avoir terminé son initiation chrétienne pour se marier, y compris le sacrement de la confirmation. Vous trouverez des éléments de réflexion intéressants ici : <https://www.ecdq.org/wp-content/uploads/2016/05/Se-marier-en-eglise.pdf>

Soyez sans crainte! Des dispositions simples pourront vous permettre de cheminer sans inquiétude ni retarder la célébration de votre mariage.

À ce moment, veuillez consulter la page de l’initiation chrétienne des adultes Bouton vers la page de l’initiation chrétienne des adultes.

**Les rencontres avec le ministre**

Après avoir communiqué votre projet à la paroisse, nous allons fixer la date de votre mariage et vous demander de vous inscrire à une session de préparation au mariage. Celui qui vous accompagnera dans votre démarche vous proposera quelques rendez-vous.

1. Par téléphone ou en personne, nous prendrons les informations de base.
2. Une rencontre se fera pour discuter de votre projet et pour faire connaissance. Nous ferons aussi le tour de votre parcours religieux, de votre vie de foi (votre initiation chrétienne, baptême, réconciliation, eucharistie, confirmation). Nous proposerons de faire le choix entre un mariage sans eucharistie ou avec eucharistie. Nous entamerons l’enquête prénuptiale (il s’agit ici d’une quête d’informations qui se déroule dans un climat de confiance et de connaissance mutuelle).
3. À la deuxième rencontre ou une autre subséquente, nous porterons un regard sur votre célébration : le déroulement, le choix des textes bibliques, etc. Nous fixerons la date de la pratique (si nécessaire). Nous vous donnerons les instructions pour le jour «J».
4. Le grand jour.

**Mariage avec ou sans Eucharistie**

La seule différence est que dans le mariage sans eucharistie, il n’y a pas la partie de la liturgie eucharistique. Ce n’est pas moins un mariage que l’autre forme. Compte-tenu de la baisse significative de la fréquentation de la messe, et donc, du sens de l’eucharistie, nous estimons plus respectueux pour le couple, vos amis et pour l’Église de ne pas imposer cela dans le cadre de la célébration du mariage. Une bonne discussion avec le ministre qui vous accompagne vous aidera à prendre la bonne décision.

**Quelques consignes**

-  Obtenir tous les documents nécessaires :

- le certificat de baptême, celui de la paroisse d’origine doit être récent de 6 mois;

- le certificat de naissance de l’état civil;

- tous autres documents (divorce, déclaration de nullité, etc.).

-  Une tenue vestimentaire appropriée dans l’église qui est, rappelons-le, un lieu sacré, est importante pour vous et vos invités.

-  La participation active de l’assemblée est requise ainsi que le respect pour le lieu.

-  Une attention spéciale sera portée, à l’église, **pas de gomme, de nourriture, de breuvage**.

**Les intervenants lors de notre mariage**

Quel rôle peuvent jouer les différents intervenants à notre mariage?

**Les parents :** Souvent, l’un deux est choisi comme témoin, ce qui n’est pas obligatoire. Des places leur sont réservées, s’ils sont divorcés ou séparés, vous devrez en discuter avec votre ministre sur la place qu’ils occuperont dans la célébration.

**Les enfants** (s’il y a lieu) : S’ils ont moins de 5 ans il est souhaitable qu’une personne familière puisse les prendre en charge. Pour les plus grands, ils peuvent être impliqués dans la célébration soit en faisant la lecture des prières universelles, soit en apportant les alliances à l’autel et/ou soit pour le service à l’autel. S’ils sont âgés de plus de 16 ans, ils peuvent être témoins à la signature des registres.

**Les invités**: Ils participent activement à la célébration dans le respect, l’écoute, le recueillement et la prière.

**Le cortège** (filles et garçons d’honneur, page et bouquetière) : Ces personnes peuvent intervenir et contribuer à donner un sens à la célébration. «Entrer en cortège dans l’église, c’est marcher à la rencontre de Dieu qui vous invite». On veillera à ce que la marche se déroule paisiblement, accompagnée d’une musique adaptée au lieu sacré.

**Les témoins officiels :** Le choix des témoins est abordé lors de l’enquête prénuptiale. Rappelons que deux témoins sont nécessaires : «hommes ou femmes, catholiques ou non, majeurs ou mineurs (16 ans minimum)».

**Les lecteurs :** Bien que des enfants puissent faire des lectures, il faut s’assurer de leurs capacités à le faire publiquement et au micro. L’Écriture occupe une place importante dans la cérémonie.  Si la famille ne peut trouver de lecteur, la paroisse, prévenue à l’avance s’en occupera.

**Les servants de messe** (s’il y a lieu) : S’il y a eucharistie, deux servants de messe sont requis. Des jeunes ou un couple d’amis peuvent effectuer cette tâche s’ils ont l’expérience et/ou se sentent à l’aise de l’accomplir. Si non, la paroisse s’en occupe.

**Les préposés à l’accueil :** Cette tâche est normalement confiée aux garçons d’honneur. Ils contribuent à ce que tous prennent place avant le début de la célébration et s’assurent de bien diriger les familles.

**Les musiciens, choristes et techniciens :** Sujet très délicat, il est souvent source de mésententes. Une prémisse importante à considérer : nous sommes dans une célébration liturgique et nous devons rappeler le ***caractère sacré*** du mariage chrétien. Qui dit «liturgie» dit prière à Dieu.

Le choix musical doit être conforme à la ***musique sacrée et liturgique***. Le programme de chants doit être approuvé par le ministre. Le mariage n’est pas un spectacle alors, il faut y aller avec sobriété. Pour les chants profanes (ou populaires), nous vous suggérons de les faire jouer à la noce.

La paroisse fournit une liste de musiciens et de chanteurs/chanteuses qui ont l’expérience des liturgies et sauront vous faire de belles suggestions de chants appropriés.

**Les spécialistes de l’image** (photo et vidéo) : Il est important de choisir un photographe officiel qui sera le ***seul à se déplacer pendant la cérémonie***. Il se doit d’être discret dans ses déplacements, afin de ne pas perturber le climat de prière. L’accès au sanctuaire (le chœur) lui est interdit.

Pour la vidéo, s’entendre avec le ministre lors de la pratique pour le lieu où il doit s’installer.

Pour toutes autres informations, veuillez remplir ce formulaire Bouton formulaire en annexe

Vous pouvez aussi communiquer avec le siège social de votre paroisse Bouton avec lien pour la page Contactez-nous

Finalement, vous pouvez aussi communiquer avec l’abbé Michel Paré, au 418-228-2084 poste 226

Annexe

Pour contacter le responsable :

Coordonnées de la fiancée :

* Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Courriel : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Coordonnées du fiancé :

* Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Courriel : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Lequel des deux doit-on contacter pour la première fois? : Femme \_\_\_ Homme \_\_\_